

# ECHO-flash

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°292 – nov.dec 2020

## La formation syndicale :

Enjeux pour l'organisation

Pages 5 à 8

## La communication de l'UD :

Revue de détail

Pages 9 et 10



4 décembre 2020, devant  
la mairie de St-Pourçain



## Équiper pour agir

*Equiper pour agir, équiper pour être acteur dans son syndicat, équiper pour la responsabilité dans son syndicat, équiper pour être à l'aise et pour être en force dans son mandat....*

*Depuis de nombreuses années, nous subissons des attaques contre le monde du travail, les droits des salariés et notamment les droits syndicaux qui se réduisent de plus en plus.*

*Pour qu'on puisse imposer notre projet de changement de société, il nous faut être au plus près des salariés mais pas seulement.*

*La formation syndicale est primordiale pour comprendre et se défendre dans ce monde qui est de plus en plus terrible pour les salariés.*

*La formation est l'outil indispensable pour armer politiquement nos militants, notamment pour gagner des luttes, revendiquer, négocier, mener la bataille des idées et également pour convaincre les salariés de rejoindre la CGT.*

*C'est pour ces raisons qu'elle n'est en rien comparable avec celle proposée par le patronat qui, au travers, de celle qu'il propose dans l'entreprise, en fait un outil d'intégration des salariés à la solde de sa propre stratégie.*

*Les dernières mobilisations nous ont démontré la difficulté à mobiliser nos syndiqués et la formation doit nous permettre de mesurer l'importance du champ interprofessionnel et des enjeux à les défendre collectivement.*

*La montée en puissance d'un syndiqué vers un militantisme doit se faire certes à travers la pratique syndicale, mais aussi par l'information syndicale et la formation syndicale.*

*Pour atteindre nos ambitions en termes de formation, il nous faut l'implication et l'engagement de toutes et tous.*

*Nous ne pourrons pas déployer et impulser notre plan de formation sans vous tous.*

*L'ensemble de nos syndiqués du département de l'Allier doit pouvoir bénéficier de la formation même en cette période très particulière et cela doit être une priorité pour nous.*

*Le plan de formation que vous propose votre Union Départementale cette année, en lien étroit avec nos Unions Locales, est très ambitieux et répond aux attentes de nos syndicats. Vous y découvrirez également le nouveau parcours de la formation syndicale « outiller pour être acteur toute sa vie ».*

*A très vite camarades, en formation ou dans les luttes....*

*Hicham Rady, membre du bureau de l'UD*

**UNE** : Photo propriété UD

**P2** : Editorial

**P3 et 4** : - Brèves luttes  
- Pub

**P5 à 8** : La formation syndicale intégrant un modèle de calendrier 2021

**P9 et 10** : La communication de l'UD (crédit photo images internet libres de droit)

**P11** : Le règlement des cotisations

**P12** : Hommage aux disparus

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier  
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUCON  
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication  
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction  
Site internet : [www.cgt03.fr](http://www.cgt03.fr) - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S 06639  
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

## Confinés.... Mais, revendicatifs et actifs !

**On pourrait penser, à juste titre, que la crise sanitaire pèse irrémédiablement sur les expressions revendicatives des syndicats. C'est sans doute le cas pour un certain nombre d'entre eux mais, néanmoins, de nombreuses pressions sur les salariés continuent de s'exercer, ce qui justifie une vigilance accrue des militants CGT. Ainsi, il en va de cette période qui, au gré de quelques exemples significatifs, illustrative de la mobilisation de la CGT sur le département.**

### 10 novembre 2020

80 militants rassemblés devant le Tribunal Judiciaire de Moulins pour soutenir notre camarade Sébastien Claire, secrétaire du syndicat CGT des Cheminots de Moulins. Cette convocation fait suite à une plainte déposée par la SNCF à l'encontre de Sébastien, suite à sa gestion des perturbations occasionnées par l'exercice du droit de retrait des « roulants » (conducteurs et contrôleurs des trains), le 19 octobre 2019. Ce jour-là, n'ayant aucune information à fournir aux usagers, Sébastien a affiché un document, où figurait des coordonnées téléphoniques d'un responsable du site, afin que les usagers puissent obtenir des renseignements. Comme première sanction, Sébastien s'est vu signifier, par la SNCF, la radiation des cadres, c'est-à-dire « la porte » en langage courant. Après moultes interventions, notamment de niveau national, de la CGT Cheminots, Sébastien a écopé de 8 jours de mise à pied. Comme si ce n'était pas suffisant, pour clore le dossier, le Procureur de la République lui a proposé de régler une amende de 200 € et d'effectuer un stage de citoyenneté, ce que, bien sûr, il a refusé. Quelle honte ! Force est de constater

que le patronat, avec ses procédures disciplinaires, n'en a jamais assez et veut anéantir toute forme de contestation en recourant systématiquement à la Justice et son lot de sanctions pénales.

### 20 novembre 2020

Préavis et appel à la grève à l'initiative du syndicat CGT des Fonctionnaires Territoriaux de St Pourçain/Sioule. Une quarantaine de manifestants se sont retrouvés, à 11h00, Place de la Mairie à St-Pourçain, pour rappeler au Maire de la commune ses obligations d'employeur en termes de maintien en bonne santé des agents de la Fonction Publique Territoriale ; notamment en leur attribuant le nombre de masques préconisés pour travailler en toute sécurité, en instaurant le télétravail à chaque fois que cela est possible et en aménageant les horaires de travail comme lors du premier confinement.

### 21 novembre 2020

Premier rassemblement (qui a réuni 70 personnes), à 11h00, devant la Préfecture de Moulins, à l'appel de la CGT 03, FSU 03, FO 03, la Ligue des Droits de l'Homme, POI 03, Libre

Pensée 03, Amnesty International et le PCF 03 contre la proposition de « loi sécurité globale ».

Ce même jour, au niveau national, la CGT est partie prenante du collectif #noustoutes et appelle à se mobiliser sur les réseaux sociaux en se connectant au Grand Meeting Numérique contre les violences sexistes et sexuelles.

### 25 novembre 2020

Nationalement, la CGT appelle à se mobiliser et interpeler, partout dans les territoires, les employeurs pour exiger la mise en place immédiate de mesures de prévention des violences sexistes et sexuelles et de protection des victimes. Une heure d'information syndicale est proposée sur ces thèmes en Facebook live, ce même jour à 15h40.

### 28 novembre 2020

Nouvel appel à mobilisation contre la « loi sécurité globale » à l'initiative de la CGT 03, FO 03, FSU 03, Solidaires 03, PCF 03, France Insoumise 03, POI 03, Libre Pensée 03 et RESF 03. Deux rassemblements se tiendront en simultané, à 11h00 : un devant la Préfecture à Moulins, et le second

Place Piquand à Montluçon. Le troisième se tiendra, à 15h00, Place de La Poste à Vichy. Les 3 rassemblements ont réuni près de 800 personnes

### 1er décembre 2020

Rassemblement, à 14h00, devant la gare SNCF de St Germain des Fossés à l'initiative du syndicat CGT des Cheminots St Germain/Vichy pour dénoncer, à nouveau, des réorganisations en



Soutien à Sébastien Claire le 10 novembre 2020



totale contradiction avec la volonté affichée, des uns et des autres, de maintenir un service de qualité. Pour rappel, il n'y a déjà plus de guichet avec présence physique à disposition des usagers. Jusqu'à maintenant, l'ouverture de la gare avec présence physique était de 5h00 à 22h00 ; à partir du 1er décembre, ce sera seulement de 6h00 à 13h00. En dehors de ces horaires, aucune présence physique et le hall de la gare sera fermé. Et pourtant, des trains de

voyageurs circulent tout au long de la journée...

Ce même jour, les cheminot-e-s des secteurs relatifs à la sécurité des circulations des trains du département de l'Allier, à l'appel du Secteur Fédéral CGT des Cheminots Auvergne/Nivernais, se sont mis en grève et sont allés interpell

ler leur directeur d'établissement à Clermont-Ferrand afin de lui exprimer, en direct, leur ras-le-bol concernant les réorganisations, les suppressions de postes, le manque de personnel et la non-tenu des postes, leur mal-être, etc... Une nouvelle journée d'action a été décidée par les grévistes pour le 18 décembre 2020.

**04 décembre 2020**

Nouvelle journée de grève à l'initiative du syndicat CGT des Fonction-

naires Territoriaux et CCAS de St Pourçain/Sioule avec rassemblement, à 11h00, Place de la Mairie.

**05 décembre 2020**

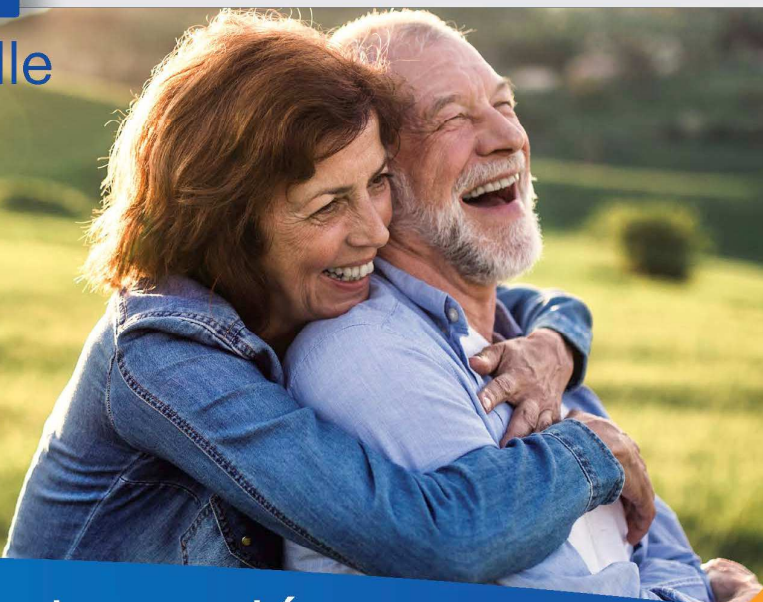
Nouveaux rassemblements sur les trois bassins d'emploi du département (qui ont réuni 300 personnes), à 11h00, à l'appel de la CGT 03, FO 03, FSU 03, Solidaires 03, PCF 03, France Insoumise 03, POI 03, Libre Pensée et RESF 03 pour exiger l'abandon de la « loi sécurité globale ».

*Gisèle Bascoulergue*

**GAMME INDIVIDUELLE**

- TNS - ENTREPRISE - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

Pour toute nouvelle adhésion



**Engagée pour votre santé**

- Vichy  
30 bd. Gambetta  
03207 Vichy Cedex
- Montluçon  
73 av. de la République  
03100 Montluçon
- Moulins  
87 rue d'Allier  
03000 Moulins
- Clermont-Ferrand  
16 rue Saint Gènes  
63000 Clermont-Ferrand

[www.mutuale.fr](http://www.mutuale.fr)

JOINDRE UN CONSEILLER  
**02 54 56 41 41**



Régie par le code de la mutualité soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887

## Programme 2021

**Le programme départemental de formation 2021 pour l'Allier est à la fois ambitieux et très varié. Il est organisé en collaboration entre les UL et l'UD par le biais du collectif de formation du département. Les UL organisent principalement les journées d'accueil et le niveau 1 avec des modules complémentaires, appelés maintenant « s'impliquer dans la CGT » et « participer à la vie de la CGT ». Les stages départementaux sont placés sous la responsabilité de l'UD. Ils visent à accroître les connaissances générales et l'accès à un domaine d'activité spécifique mais encore à faciliter l'exercice des mandats et la vie syndicale. Vous trouverez, ci-après, les détails des formations proposées, leurs dates, les prérequis et les objectifs généraux.**

**E**n complément, de nombreuses autres initiatives sont organisées durant l'année. Elles sont souvent fonction de l'actualité et des opportunités liées à la présence d'intervenants qualifiés sur notre département. Il s'agit de journées d'études, de conférences ou encore de débats publics.

### Les lieux de formation

**I**ls ne sont pas identiques pour chaque initiative et sont fonction de multiples facteurs : nombre de stagiaires, durée du stage, capacités techniques, disponibilités, capacités de restaurations, stage départemental ou local, etc... Il est nécessaire de se renseigner au moment de l'inscription sur le lieu retenu.

### Nos droits

**L**es salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique bénéficient de 12 jours par an de congé de formation économique, sociale et syndicale avec maintien total par l'employeur de sa rémunération (article L 2145-6, L 2145-7 et les décrets 84-474, 85-552 et 88-676). Pour les animateurs ou formateurs, le congé est porté à 18 jours. Le salarié adresse sa demande de congé au moins 30 jours avant le début de la formation. Attention, dans certains cas, des accords sont plus favorables que ce dispositif. Si besoin, rapprochez-vous de l'UD pour récupérer les différents courriers de demande.

### Stages des UL :

**Stage d'accueil « S'impliquer dans la CGT » :** première étape de la formation générale. Réalisé par les

Unions Locales, il s'adresse aux nouveaux adhérents et syndicats créés. Il permet d'aborder l'organisation de la société et quelques notions du système capitaliste, l'importance de l'action syndicale pour conquérir des droits et l'utilité de la CGT. Durée : 1 journée.

**Stage 1er niveau ou « Participer à la vie de la CGT » :** public concerné : les élu(e)s, mandaté(e)s et plus largement tous les syndiqué(e)s. Ce stage permet d'aborder, entre autres, la société capitaliste, le salariat, la construction des revendications, etc... Durée : 3 jours + 2 jours + 3 jours (échelonné sur des semaines différentes).

**L'Union Locale de Montluçon organise également :**

**Un stage Santé et Travail :** il traite des enjeux et droits liés à la sécurité et à la santé des salariés, à l'organisation du travail. Il met en lumière les moyens d'actions et d'agir pour l'amélioration des conditions de travail. Durée : 3 jours. Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT.

**Les Négociations Annuelles Obligatoires :** cette formation aborde l'ensemble des thèmes liés à l'appellation générique de NAO tels que les salaires, la formation professionnelle, l'égalité H/F, la durée et l'organisation du travail, l'épargne salariale et les accords de prévoyance collective. Sont également étudiés les moyens d'aboutir à la conclusion d'un accord NAO dans l'entreprise. Pas de prérequis.

### Stages UD :

**Stage CSE (prise de mandat pour les -300 et +300 salariés) :** dans le cadre de la mise en place des CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés, le but est de permettre aux élus d'acquérir les outils indispensables et immédiatement mobilisables pour investir le Comité Social et Economique, en lien avec la démarche syndicale CGT. Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT. Durée : 5 jours (+300) et 3 jours (-300).

**Bilan 2020 (impacté par le covid-19) - nombre de stagiaires sur l'ensemble de notre département :**

- 2 journées d'accueil (FANS) : 15 participants. 3 sessions annulées.
- 1 journée histoire du syndicalisme : 11 participants. 2 sessions annulées.
- 3 sessions CSE : 28 participants
- 1 session CSSCT : 12 participants
- Stage PRUDIS : 8 participants
- Stage VS « Communication » : 10 participants
- Nos 5 sessions du Niveau 1 ont toutes été annulées (41 inscrits)
- 1 stage Initiation au droit : 5 participants
- Niveau 2 : session annulée de 7 inscrits
- Santé et travail : 13 inscrits, session annulée
- NAO : 12 inscrits, session annulée
- Animer un syndicat : 6 inscrits, session annulée
- Stage VS « Renforcer la CGT » : annulé
- Journée CARSAT : annulée

# Plan de formation 2021

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre				
1	V			1	L			1	J	Niveau 1 2j		1	J	Journée d'étude santé	1	D		1	M		1	L		1	M	
2	S			2	M			2	V			2	V		2	L		2	J		2	M		2	J	Niveau 1 2j
3	D			3	M			3	S			3	S		3	M		3	V		3	M		3	V	
4	L			4	J			4	D			4	D		4	M		4	S		4	L		4	J	Rédaction d'un tract
5	M			5	V			5	L			5	L		5	J		5	D		5	M		5	V	
6	M			6	S			6	S			6	M		6	D		6	L		6	M		6	S	
7	J			7	D			7	D			7	M		7	L		7	M		7	J		7	D	
8	V			8	L			8	L			8	J		8	S		8	M		8	V		8	L	
9	S			9	M			9	V			9	V		9	L		9	J		9	S		9	M	Niveau 1 3j
10	D			10	M			10	M			10	S		10	M		10	V		10	D		10	M	
11	L			11	J			11	J			11	D		11	M		11	S		11	L		11	J	
12	M			12	V			12	V			12	L		12	M		12	D		12	M		12	V	
13	M			13	S			13	S			13	M		13	J		13	D		13	M		13	S	
14	J			14	D			14	D			14	M		14	V		14	L		14	M		14	D	
15	V			15	L			15	L			15	J		15	S		15	M		15	V		15	L	
16	S			16	M			16	M			16	V		16	D		16	M		16	J		16	S	
17	D			17	M			17	M			17	S		17	L		17	V		17	D		17	M	
18	L			18	J			18	J			18	D		18	M		18	S		18	L		18	J	
19	M			19	V			19	V			19	L		19	M		19	D		19	M		19	V	
20	M			20	S			20	S			20	M		20	J		20	D		20	M		20	S	
21	J			21	D			21	D			21	M		21	L		21	M		21	V		21	M	
22	V			22	L			22	L			22	J		22	S		22	M		22	D		22	M	
23	S			23	M			23	M			23	V		23	D		23	M		23	J		23	M	
24	D			24	M			24	M			24	S		24	L		24	V		24	D		24	M	
25	L			25	J			25	J			25	D		25	M		25	S		25	L		25	J	
26	M			26	V			26	V			26	L		26	M		26	D		26	M		26	V	
27	M			27	S			27	S			27	M		27	J		27	L		27	M		27	S	
28	J			28	D			28	D			28	M		28	V		28	M		28	J		28	D	
29	V			29	L			29	L			29	S		29	M		29	D		29	M		29	V	
30	S			30	M			30	M			30	D		30	J		30	L		30	M		30	S	
31	D			31	M			31	M			31	L		31	D		31	M		31	J		31	V	

UD
UL Montluçon
UL Moulins
UL Vichy

**Stage CSE (prise de mandat pour les – 50 salariés) :** ce stage consiste à donner les moyens nécessaires aux élus qui, par le passé, étaient concernés par la DUP (Délégation Unique du Personnel), de prendre en compte les attentes des nouveaux élus, représentants du personnel au CSE, d'acquiescer les éléments immédiatement mobilisables pour exercer pleinement leur mandat dans le cadre de la démarche syndicale CGT. Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT. Durée : 2 jours.

**Stage CSSCT :** Le but est de donner aux nouveaux mandatés au CSE et à la Commission Santé Sécurité Condition de Travail les bases pour accomplir leurs missions dans l'intérêt des salariés, et en accord avec les orientations de la CGT. Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT. Durée : 5 jours .

**Stage 2ème niveau ou « développer la CGT » :** Durée : 10 jours (2 semaines séparées en 2 modules de 5 jours). Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT. Ce stage abordera les dérives causées par le système capitaliste, la revalorisation du travail, la construction du rapport de force, et de la solidarité des travailleurs. Et dans le second module, les propositions de la CGT en termes de réduction du temps de travail, la politique industrielle et des services publics de qualité en lien avec la démarche CGT.

**Communication :** ce stage permet de mieux cerner les enjeux de l'information et de la communication, d'appréhender les nouvelles technologies et les mettre au service de l'organisation syndicale. Il permet, en outre, de connaître les mécanismes de rédaction d'un tract, les modes préparatoires à la réalisation d'une interview... Prérequis : Niveau 1 ou participer à la vie de la CGT. Durée : 5 jours

**Renforcer la CGT des principes et des actes :** cette formation s'inscrit dans le projet pédagogique de la CGT, à savoir, équiper les militants pour agir, en l'occurrence, sur les questions pratiques du renforcement. Ce stage est conçu pour accompagner des militants chargés, par leur organi-

sation (syndicats, UL, UD, Fédérations, etc..), d'aller au contact des salariés dans le cadre de plans ou de projets de syndicalisation. Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT. Durée : 3 jours.

**Stage délégué syndical :** cette formation est destinée aux militants élus délégué syndical dans leur entreprise. L'objectif est d'équiper nos élus pour être en capacité de mettre en œuvre la démarche CGT dans le cadre de leurs missions, d'apporter le rôle et les missions et notamment et la conception CGT pour construire le rapport de force. Durée : 3 jours. Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT.

**La journée CGT/CARSAT de prévention santé au travail,** journée d'étude organisée début juillet dans le centre du département. Chaque année, elle accueille une large participation de militants et militantes. Elle traite les grands enjeux liés à la prévention de la santé au travail. Le thème est généralement défini par la direction de l'UD en mai/juin. Pas de

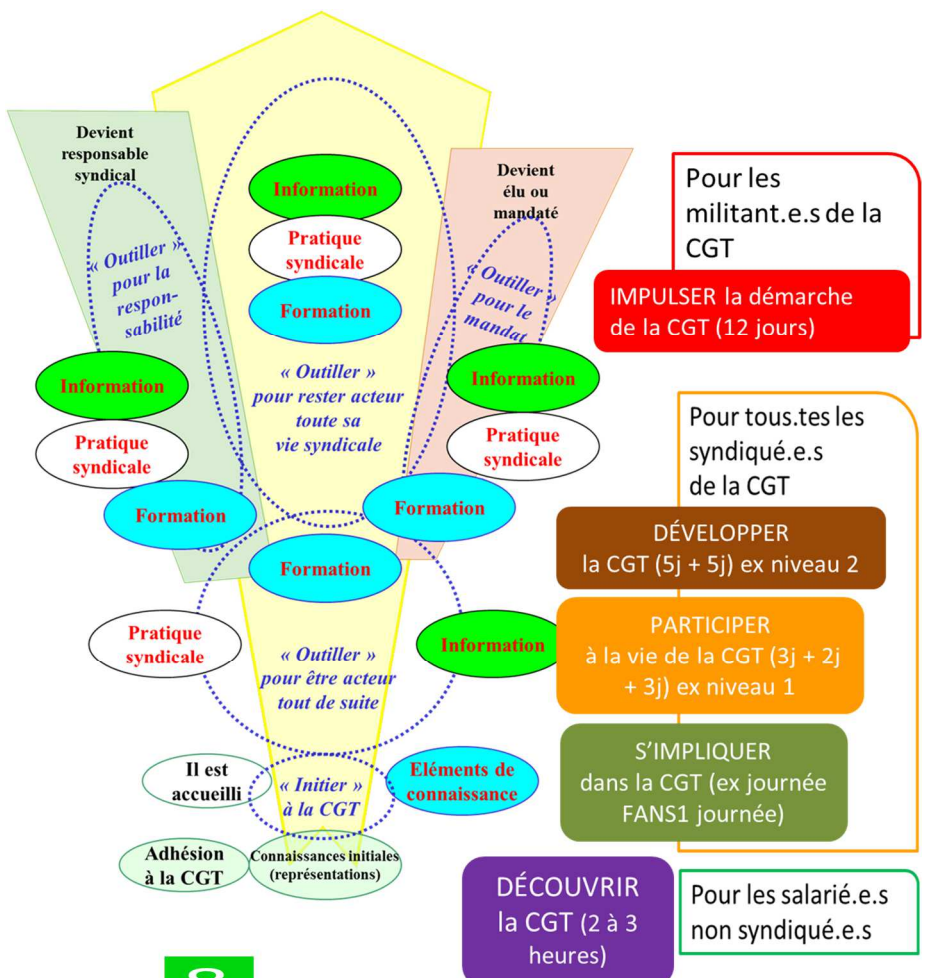
prérequis. Durée : 1 jour.

**PRUDIS :** Pour les conseillers prud'hommes. Il concerne l'ensemble des conseillers du département. Cette formation est la session 3, module 2 intitulé « La méthode d'analyse juridique ». Durée : 5 jours.

**Initiation au droit :** comme son nom l'indique, il s'agit de donner quelques bases essentielles sur la compréhension du droit et la façon dont celui-ci est porté au travers de la démarche syndicale. Apprentissage de l'utilisation du Code du Travail. Prérequis : Niveau 1 ou Participer à la vie de la CGT. Durée : 3 jours.

**Rédaction d'un tract :** ce stage est en direction de nos élus, nos militants dans le syndicat. Il aborde le fond et la forme dans le domaine du tract mais aussi plus largement sur l'ensemble des supports utilisés de nos jours (journal, e-mail, internet, prise de note, etc...). Pas de prérequis. Durée : 2 jours.

Hicham Rady



## Communiquer pour ne pas être déconnectés

Dans son activité quotidienne, l'Union Départementale s'adresse très régulièrement aux syndicats et militants CGT du département de l'Allier et ce, par de multiples canaux. Les différents destinataires, appelés « cibles » en langage de communicant, sont ainsi récepteurs, au moyen de différents supports, d'un grand nombre de messages utiles à leur activité. Il nous est apparu nécessaire de revenir sur ces différents outils en précisant en quoi leur fréquence et leur contenu peuvent aider l'activité de la CGT sur le département et accroître son rayonnement.

### L'accueil physique et téléphonique

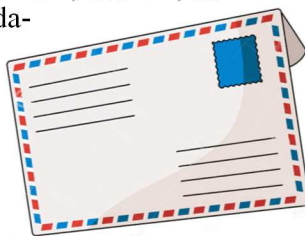


On le cite rarement, c'est pourtant un élément essentiel de la communication départementale. Il s'agit, bien sûr, du secrétariat technique de l'UD assuré par Charlotte, qui permet une présence permanente pour l'accueil dans les bureaux de l'Union Départementale. Qu'il s'agisse de la réception courrier ou des fournisseurs, de la frappe des lettres, tracts et messages, de la mise en page et les corrections du journal de l'Union Départementale, sans omettre une grande part de la gestion des comptes mais également l'accueil des militants... le secrétariat de l'UD apparaît aujourd'hui comme indispensable à l'activité. La réception des nombreux appels téléphoniques vient compléter le dispositif en démontrant que l'Union Départementale est à la fois présente pour les militants et syndiqués du département et pour les salariés qui sollicitent la CGT ne sachant pas toujours envers qui s'adres-

ser. Ainsi, cette présence, qu'elle soit téléphonique ou physique permet la permanence d'activité de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi (coupure déjeuner de 12 à 14 heures).

### L'envoi courrier papier ou électronique

Même s'il est vrai que les supports papier ont une forte tendance à baisser, ce qui est plutôt une bonne chose pour la planète, les courriers sont, malgré tout, un élément important de l'activité d'information aux syndicats. L'envoi papier, encore appelé emailing dans le langage de communicant, est le plus souvent accompagné d'un envoi électronique, ou mailing (323 contacts), plus rapide et plus économique, qui a, en outre, l'avantage de transmettre de nombreuses pièces jointes. Il s'agit de supports essentiels qui sont gages de réactivité et qui permettent de réagir à l'actualité. N'oublions pas que la réactivité est aussi un élément qui conditionne l'efficacité de notre action. Les courriers, quelle que soit leur nature, s'adressent principalement aux secrétaires de syndicat, aux membres de la direction de l'UD, des UL, aux élus et mandats CGT du département... Ils sont aussi un véhicule d'information auprès



des adhérents lors-

qu'il accompagne un tract ou une adresse à leur destination.

### La lettre du jour

Il s'agit d'un courrier électronique de type particulier. Partant du principe que de nombreuses informations réceptionnées par l'Union Départementale peuvent être utiles aux élus de nos syndicats, il nous a semblé utile de transmettre une compilation de ces dernières de façon quotidienne aux élus et mandatés CGT de l'Allier (250 personnes). La lettre du jour, qui en est à sa 50<sup>ème</sup> parution au moment où sont écrites ces lignes, rassemble des informations confédérales, fédérales, régionales et, bien sûr, départementales en fonction de l'actualité propre à notre territoire. Il peut s'agir de déclarations, de communiqués, de modèles de tracts ou d'affiches mais également d'argumentaires ou fiches analytiques. En outre et à destination de dossiers plus volumineux, comporte des liens électroniques qui peuvent ramener à des sites pour des informations plus complètes. Ce nouvel outil est très apprécié des syndicats qui ont ainsi accès à de nombreuses informations qui leurs échappent.

### Le site Internet de l'Union Départementale

Le site Internet de l'Union Départementale a été créé en 2011. Il a fonctionné pendant de nombreux mois et nous n'avons eu de cesse de l'actualiser au fil de l'eau en lui donnant toujours plus de fonctionnalités. Acces-



sible à tous, il nécessitait néanmoins des codes d'accès pour certains documents, seulement réservés aux militants de la CGT. Il reprenait l'essentiel des éléments qui rythment la vie de nos organisations sur le territoire tel que communiqués, déclarations, tracts, affiches, événements et photos, micro-reportages... malheureusement, nous avons été victime d'un piratage de notre site nous empêchant jusqu'à ce jour l'accès. Nous avons bon espoir de rétablir le site prochainement tant il est primordial pour la CGT d'être bien présente sur la toile.

### Les réseaux sociaux

L'Union Départementale a également un compte Facebook « Laurent Indrusiak (UD CGT Allier) » regroupant 1668 « amis ». Ce dernier est très régulièrement actualisé et nous nous faisons violence d'y faire figurer tous les éléments qui font l'actualité sociale du département. Sur des moments phares de cette actualité nous avons pu compter jusqu'à 57 000 likes. Et nous avons également une page Facebook (1637 abonnés) réservée aux organisations, cette dernière est actualisée au fil de l'eau. Enfin, nous sommes également actifs sur Twitter (146 abonnés), même si cet outil de brefs messages n'est pas le vecteur de communication privilégié de l'UD.



### La revue de presse régionale

Réalisée quotidiennement par nos camarades du Puy-de-Dôme, elle

regroupe l'essentiel des articles traitants du social, issus du journal La Montagne. Elle est transmise à 250 militants que sont : SG et trésoriers de syndicats, membres de la CE de l'UD, élus et mandatés, etc... Elle nous permet de mesurer comment sont traités nos actions et initiatives auprès du grand public.

### Le panorama de presse et l'activité confédérale du jour

Voici deux émanations quotidiennes concernant l'activité de notre CGT sur le plan national. L'Union Départementale, qui en est réceptionnaire, transfère ces éléments d'actualité aux membres de la direction de l'UD et aux Unions Locales.

### Le magazine de l'Union Départementale

Echo-flash, que vous avez en main en support papier, est un magazine de 12 pages à l'usage principalement des militants, élus et mandatés du département de l'Allier qui paraît à raison de six numéros l'an. Il regroupe des articles variés tant d'informations que d'analyses sur tout ce qui fonde l'activité de la CGT du département. Quelquefois, il traite de dossiers de fond comme ça a été le cas pour les retraites ou encore plus récemment pour les prochaines élections des Très Petites Entreprises. Le support papier est adressé à quelques 450 réceptionnaires mais il est également accompagné d'un envoi électronique. Par ailleurs, nous savons que de nombreux syndicats le font suivre toujours sur format électronique auprès de leurs adhérents.

En complément de ces différents dispositifs, l'Union Départementale participe également à de nombreux autres véhicules d'informations que nous ne pouvons tous citer. La formation syndicale en est



un exemple, mais également des affiches réalisées en nos murs, des banderoles avec l'achat récent d'un traceur qui permet la réalisation de textes grand format, des points presses, soient de notre propre initiative ou intersyndicaux... Notre imagination ne manque pas. Nous avons récemment accompagné notre communication collage d'affiches par des stickers grand format qui habillent les portières et coffres de nos véhicules pendant toute l'animation de la campagne TPE. Cette communication sera complétée prochainement par un dispositif de sonorisation mobile visant à animer de slogans nos quartiers et agglomérations.

Jean-Pascal Pradel

### Dernière minute :

Notre camarade Laurent Indrusiak était initialement traduit le 7 décembre dernier au tribunal de Clermont pour répondre de pseudos injures à destination de cadres de La Poste.

À la demande des avocats de ces derniers, l'audience a été repoussée et nous venons d'apprendre la date retenue qui serait celle du 11 janvier 2021 pour 13h45. Très prochainement, l'Union Départementale en lien avec les Unions Locales proposera les dispositifs adaptés pour que tous puissent apporter solidarité et soutien à Laurent. À suivre...

## Le paiement régulier des cotisations, des moyens pour la lutte !

**Apprenti.e.s, privé.e.s d'emploi, salarié.e.s, retraité.e.s, toutes et tous, pour être comptabilisées à la CGT, il faut s'acquitter de sa cotisation. Elle a été fixée statutairement à 1 % du salaire net sur un principe d'égalité. Chaque adhérent.e cotise proportionnellement à ses revenus. C'est un investissement qui confère des moyens financiers au syndicat : elle permet l'indépendance de vie et d'action de l'organisation vis-à-vis du patronat, des pouvoirs publics et des collectivités locales.**

### Comment ça fonctionne ? A quoi servent nos cotisations ?

Composées de 1 FNI et de 11 timbres pour une année complète, les cotisations alimentent l'ensemble des structures de la CGT.

Les FNI alimentent un Fond de Solidarité Financière entre les organisations de la CGT. Sa vocation fondamentale contribue à développer l'action, l'implantation, le renforcement de la CGT.

Les cotisations syndicales établissent les bases de la démocratie syndicale de la CGT.

Chaque timbre payé par le syndiqué participe au fonctionnement de la CGT. La première structure, c'est le syndicat auquel le syndiqué est rattaché. Le syndicat conserve 33 % de la valeur des 11 autres timbres de l'année, augmentés ou diminués des éventuelles modulations professionnelles décidées en congrès des fédérations, et/ou des modulations interprofessionnelles décidées en congrès départementaux.

Les 67 % restants sont, eux aussi, intégralement reversés à Cogétise, chargé de la répartition suivante : 3 % pour la presse confédérale (Ensemble, Options) ; 10 % pour la Confédération ; 29 % pour le champ professionnel avec des modulations possibles de +4 % à -4 % selon les décisions de congrès fédéraux ; 25 % pour le champ interprofessionnel territorial avec des modulations de +4 % à -4 % selon les congrès départementaux. Les 25 %, dédiés au champ interprofessionnel territorial, se répartissent entre les Comités Régionaux, les Unions Départementales et les Unions Locales.

Dans l'Allier, la part allouée au

champ interprofessionnel territorial est de 28 % et se répartit ainsi : 1,5 % pour le Comité Régional CGT AU-RA ; 12,83 % pour l'UD CGT 03 ; 13,67 % pour nos Unions Locales.

### Des moyens pour nos ambitions

La cotisation est un élément fondateur dans le fonctionnement de la CGT. Il faut donc aller la chercher : rencontrer les syndiqués pour leur remettre leurs timbres qui constituent, pour l'instant, la seule matérialisation de leur adhésion, expliquer l'utilité de la cotisation et sa répartition, encaisser les retards de paiements, appliquer le 1 %.

Vous l'aurez compris, la bonne santé de nos syndicats dépend du sérieux de la collecte de nos cotisations car comment fonctionner sans ou avec des moyens financiers moindres. C'est toute la CGT qui dépend du sérieux de la collecte et du reversement, selon nos règles statutaires, des cotisations à toutes nos structures. Sans moyens financiers, comment peuvent fonctionner nos Unions Locales, Départementales, nos Fédérations, notre Confédération ?

Or, nous constatons, alors que nous sommes au mois de décembre 2020 et que nous accusons un retard pour l'année 2019 par rapport à 2018 (exercice clos) de 174 FNI et 4290 timbres, que 15 syndicats n'ont effectué aucun paiement de cotisations à Cogétise pour l'année 2019, 2 syndicats n'ont pas réglé la totalité des timbres, 1 syndicat a payé les FNI mais aucun timbre.

Pour 2020, le retard est très important -1 331 FNI et -19 405 timbres.

Ce retard de paiement pénalise l'ensemble de nos organisations, alors que plus de 80 % des syndiqués sont au

prélèvement automatique, comment expliquer ce retard ? Il n'est plus possible pour la CGT d'être obligée d'attendre 24 voire 27 mois pour boucler un exercice.

Le retard que nous constatons aujourd'hui dans les reversements des cotisations met durablement en péril la capacité de la CGT de s'adresser aux salariés, de se déployer, et de se renforcer. Nous ne pouvons laisser une telle situation perdurer. Le retard de paiement des cotisations met notre organisation en grande difficulté (nos UL et l'UD fonctionnement essentiellement grâce aux cotisations, celles-ci nous permettent de faire fonctionner nos structures, de mener des actions, de payer les salaires, etc..).

Il est important, qu'avec l'ensemble des syndicats, nous agissions ensemble pour que le bilan de l'année 2019 puisse être clôturé le plus rapidement possible, que le retard de 2020 puisse être rattrapé et concrétiser le renforcement de la CGT dans notre département.

Les membres de la direction de l'Union Départementale sont disponibles pour voir avec les syndicats les raisons du retard des règlements et si besoin d'aider la trésorière ou le trésorier si elle ou il rencontre des difficultés avec l'outil Cogétise. Des courriers ont été envoyés, la CE de l'UD a décidé que chaque syndicat en retard de paiement serait contacté par téléphone.

Avouons mes camarades, que dans le contexte actuel, pouvoir annoncer que notre organisation renoue à nouveau avec une progression du nombre de ses adhérents serait un signal fort, envoyé à la fois au monde du travail mais également à nos adversaires et ennemis de classe.

*Laurent Indrusiak*

## Un hommage appuyé



**Ils étaient bien une centaine de militants syndicaux et politiques ce 9 novembre 2020, malgré les mesures nécessaires liées au confinement, pour assister au dernier hommage rendu à Roger Tindillière. Nombreux sont celles et ceux, les plus anciens, qui l'ont connu et milité à ses côtés. Toutes et tous se remémorent le militant remarquable qui, au sein de son entreprise puis à l'Union Départementale, a marqué de son passage l'histoire sociale de notre département. Laurent Indrusiak, en quelques mots, a retracé l'itinéraire de Roger, un parcours syndical bien rempli. Rétrospective d'un militant hors-pair.**

### Extraits de l'hommage prononcé par Laurent Indrusiak

Roger nous a quitté. Nous accompagnons aujourd'hui notre camarade pour sa dernière manifestation, plongeant ainsi tous ceux qui le connaissaient dans un immense chagrin.

Les premiers mots iront aux proches, nous pensons beaucoup à son épouse Simone et à ses enfants et petits-enfants. Nous les assurons de nos sentiments de solidarité, de fraternité dans ce douloureux moment.

Toute sa vie il a combattu pour un idéal d'émancipation humaine. 76 années d'adhésion à la CGT, de fidélité à notre organisation, ce n'est pas rien.

Il adhéra à la CGT alors qu'il n'avait que 14 ans et entra comme apprenti à la Sagem de 1944 à 1947, il y obtint un CAP d'ajusteur. Il intégra l'amicale des apprentis CGT dont il devint le responsable.

Licencié en 1949, il embaucha dans une entreprise de chromage (Kroma) jusqu'en 1953. Après son service militaire, il entra à l'usine Saint-Jacques de Montluçon, dont il fut Secrétaire du syndicat à partir de 1955. Il fut également responsable des métaux de l'Allier ainsi qu'un des secrétaires de l'Union Locale de Montluçon.

Roger travailla à l'usine Saint-Jacques jusqu'en 1966, date à laquelle il devint permanent à l'Union Départementale CGT de l'Allier et Secrétaire Général de 1971 à 1983.

Il écrira dans son livre « plein la vie » que toujours demeurerait une question : « est-ce que je serais capable ? Être secrétaire c'est une chose, être

Secrétaire Général en est une autre ». Aucun autre camarade n'avait de doute et les actes leur donneront raison. Durant son mandat et dans la foulée de mai 68, les luttes furent victorieuses avec les signatures de conventions collectives dans la métallurgie, chez les agriculteurs, à l'ONF. Puis vint l'ère des batailles contre les licenciements, ceux de Landis, de Dunlop dont l'usine fut sauvée, sans oublier la bataille des travailleuses de Rousseau qui luttèrent contre la famille Boussac.

C'est durant son mandat syndical que Montluçon participera à l'expérience des radios libres de la CGT et que fut sorti le journal de l'UD « unité » tiré à 50 000 exemplaires. Cette œuvre fut, d'après Roger, un élément non négligeable dans la bataille idéologique que nous avons à mener.

Bien qu'en retraite, il continuera de s'investir pour notre organisation et fut administrateur de la CPAM de 1983 à 1996 et de la CRAM jusqu'en 1996.

J'ai un dernier souvenir. Fin novembre 2018, alors que Roger avait de grandes difficultés pour se déplacer, Simone l'avait conduit jusqu'à l'UD. Roger voulait savoir comment la CGT allait faire. Nous étions 10 jours après le départ du mouvement des gilets jaunes. Il était inquiet de voir ce mouvement partir sans la CGT et je tentais de lui expliquer comment nous allions agir. Il m'a écouté avec attention. Je ne savais pas alors que c'était la dernière fois que Roger venait à l'UD.

Voilà comment était Roger, toujours bienveillant envers ses camarades, sensible et respectueux des femmes et

des hommes qui l'ont accompagné durant toutes ces années.

Avec son départ, c'est un morceau de l'histoire de notre grande Confédération Générale du Travail qui nous quitte.

Je terminerai cet hommage en employant les mots qu'il prononçait quand il nous disait au revoir : « adieu mon frère ! »

*Laurent Indrusiak*

Francis Gauthier, bien connu des camarades de Comentry et de Montluçon et notamment ceux d'Adisseo, l'entreprise dans laquelle il fut employé, nous a également quitté le 29 novembre. Outre son engagement au sein du syndicat local et de sa fédération professionnelle, Francis fut également membre de la Commission Exécutive et du bureau de l'UD de 1977 à 1979 puis à nouveau de 1991 à 1994. Il fut également membre de la Commission Financière et de Contrôle de l'Union Départementale en 1987 et 1988.

Jean Mialot, successivement Secrétaire Général du syndicat des territoriaux de Montluçon puis des retraités des territoriaux de Montluçon, est également décédé dans la nuit du 6 au 7 décembre. Jean fut membre de la direction de l'UD à deux reprises : de 1985 à 1988 puis de 1997 à 2000.

Nos pensées vont à leurs familles et à leurs proches et notamment aux camarades de leurs syndicats avec lesquels ils ont milité avec détermination de longues années.